

## Bulletin mars 2014

**Pour la troisième fois, sous trois mandatures différentes, vos représentants réunis en Assemblée Générale à Pleumeur-Bodou les 15 et 16 février 2014 ont refusé d'accorder leur confiance à l'équipe dirigeante en place et ce après seulement deux années de travail.**

**Une nouvelle Assemblée Générale électorale va donc être mise en place en avril 2014 et de nouveaux dirigeants vont se charger de "redresser la barre".**

**Que pouvons-nous leur souhaiter ?**

**Tout simplement que ces "nouveaux" dirigeants, parmi lesquels de nombreux anciens et peu de têtes nouvelles certainement, prennent les rênes afin d'améliorer l'état de santé de notre Volley Ball.**

**Qu'ils servent le Volley plutôt que de se servir du Volley.**

**Et que, dans cette grande famille du Volley, ils se rendent compte que la partie "ARBITRAGE" va mal, très mal. Un exemple récent parmi d'autres, le 7 mars, l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports) avait organisé deux réunions d'importance, son Assemblée Générale l'après-midi précédée d'un Colloque ayant pour sujet : "L'arbitrage féminin", le matin.**

**Si l'ANAVB était présente à ces deux réunions de travail, la FFVB a brillé par son absence (un arbitre était présent mais il avait été alerté de ces réunions à titre personnel, nous espérons que notre fédération se rattrapera en lui remboursant ses frais de déplacement ce qui pourra faire croire en sa représentation).**

**En ce qui concerne l'arbitrage féminin, la matinée a été fort intéressante, nous vous en reparlerons. Une proposition de mesure simple pourrait permettre d'améliorer au moins en quantitatif, ce qui augmentera obligatoirement le qualitatif : Une équipe féminine inscrite dans les championnats nationaux doit générer un arbitre féminin (cette mesure existe déjà, nous ne proposons que d'ajouter la mention féminin).**

**Nous ne manquerons pas de féliciter les prochains élus, de leur souhaiter la réussite, en espérant cette fois-ci une réponse de leur part.**

**Il en sera d'ailleurs de même pour les Vœux de Nouvel An.**

**Soyons réalistes, ils n'ont aucune obligation, il ne s'agit que de courtoisie.**